

CACES R490 GRUES DE CHARGEMENT



● Présentation de la formation

Ce programme condensé sur 3 jours permettra aux personnes ayant leur CACES de catégories A et B de connaître les évolutions en matière de sécurité, de prévention et de conduite de nacelle/PEMP (plateforme élévatrice mobile de personnes).

● Objectifs de la formation

- Revoir la recommandation R486, les devoirs et responsabilités des conducteurs de PEMP.
- Être capable d'effectuer les vérifications avant l'utilisation et les opérations d'entretien de premier niveau, de la ou des PEMP concernées.
- Revoir les modalités d'examen d'adaptation et de positionnement de la PEMP.
- Appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique.
- Mettre en œuvre la PEMP et d'effectuer des tâches sur des emplacements de travail variés.
- Pouvoir rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.
- Renouveler la validité de son CACES R486 A ou B pour 5 ans.

● Modalités d'évaluation

- Cas concrets et entretien avec le formateur.
- Questionnaires de positionnement/ intermédiaire/ fin de formation.



LES PLUS DE LA FORMATION

Intervention dans toute la France Métropolitaine.

Formation établie en fonction des spécificités de vos métiers.

Modulable en fonction de vos demandes.

Conforme aux exigences de l'INRS.

Partenaire de votre région, favoriser le local (RSE).

Un livret stagiaire pour chacun de vos collaborateurs.

Devenir proactif dans votre démarche de prévention.

INFO' PRATIQUES



PRÉREQUIS ET PUBLIC CONCERNÉ

L'ensemble de votre personnel
Il est nécessaire de posséder un CACES de type 1A-3A (nacelle à élévation verticale) ou 1B-3B (nacelle multidirectionnelle), dont la validité est bientôt arrivée à terme (5 ans).



DURÉE

3 jours, soit 21 heures



LIEU ET DATE

**Dans vos locaux
Dates sur demande**



DÉLAIS D'ACCÈS

**Prise en charge sous 24 h
Accès à la formation soumis à un délai de 15 jours**



MODALITÉS

Disponible sous format présentiel



TARIF

**Sur demande
Devis sous 24 h**

● Ressources pédagogiques

- Exposé et discussions étayées de textes illustrés par diapositives et films.
- Support de cours de la formation Recyclage nacelle PEMP R486 catégories A ou B sous forme de livrets ou de mémentos.
- Formation pratique avec mise en situation réelle de conduite des nacelles PEMP de catégorie A (1A-3A) et B (1B-3B).
- Utilisation des équipements de protection individuels et collectifs nécessaires.
- Auto évaluation préalable en amont de la formation.

● Validation de la formation

- Attestation de fin de formation



RENOUVELLEMENT

La CARSAT préconise un Recyclage de la formation CACES 3B
tous les 5 ans.



Apprentissage théorique de formation recyclage CACES nacelle R486 A et B (Ancien 1A-3A/ 1B-3B)

- Revoir les responsabilités du conducteur de PEMP - L 203-31/12/91.
- Reprendre connaissance des spécificités des différentes plateformes élévatrices mobile de personnes utilisées dans l'entreprise.
 - Enoncé de leur classification.
 - Panorama de leurs principaux organes.
 - Visualiser les sources d'énergie et leurs secteurs d'utilisation.
 - Connaître les vérifications obligatoires à faire avant, pendant et après l'utilisation.
 - Appréhender les notions relatives à l'équilibre de la nacelle, la courbe de charge, aux conditions atmosphériques.

Revoir les règles et les consignes d'utilisation des nacelles PEMP de type 1 et 3

- Appréhender les conditions de circulation dans l'entreprise et sur la voie publique.
- Revoir les règles et consignes de stabilisation des nacelles de type A et B.
- Respecter les consignes concernant le levage à différentes hauteurs de descente.
- Assimiler les règles et consignes de sécurité lors de l'utilisation des nacelles élévatrices verticales et multidirectionnelles.

Partie pratique de la formation de maintien et d'actualisation des compétences pour le CACES nacelle R486

- Mise en application des modalités de vérification des PEMP à élévation verticale ou multidirectionnelle.
- Etre en mesure d'assurer la prise de poste dans de bonnes conditions
- Reconnaissance du parcours :
 - Sol
 - Encombrement
 - Danger aérien
 - Vent
- Réalisation des évolutions en marche avant et arrière, stabilisation, montée, descente.
- Maîtriser les étapes de la fin de poste.

● Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation.

● Références réglementaires

Articles R4323-55 à R4323-57 du Code du travail.
Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du travail.

● COVID-19

Pour la sécurité de tous, nous suivons scrupuleusement le protocole mis en place par le ministère du travail, ainsi que le guide des pratiques sanitaires du secteur de la formation professionnelle dans le contexte de pandémie du COVID-19. Nous vous fournissons donc un process spécifique, et vous garantissons une sécurité optimale de vos stagiaires durant la formation.



AGRÉMENTS



NOUS CONTACTER



03.20.910.306



formation@acxconseil.fr



acxconseil.fr